

Ngounié/Département de la Louétsi-Wano/Lébamba/ Éducation Bientôt de nouvelles salles de classe à l'école de Makombo



Photo : Moubedi Bigogo

Le chef de la circonscription scolaire Sud de l'Alliance chrétienne et missionnaire, Michel Nguelet (chemise en main).



Photo : Moubedi Bigogo

Le personnel administratif, le corps enseignant et quelques élèves autour du pasteur-président au terme de la cérémonie.

G.J.M.B.
Lébamba/Gabon

Ce chantier a officiellement été lancé par le pasteur-président de l'Église de l'alliance chrétienne et missionnaire du Gabon, Victor Ndoukou Moukoko, qui en a posé, dernière-ment, la première pierre.

DANS quelques mois, l'école primaire de l'Alliance chrétienne et missionnaire du quartier Makombo de la commune de Lébamba sera bientôt dotée de trois nouvelles salles de classe et d'un bâtiment administratif. La pose de la première pierre de ce futur investissement a eu lieu, der-

nièrement, au cours d'une cérémonie présidée par le pasteur-président de l'Église de l'alliance chrétienne et missionnaire du Gabon (EACMG), Victor Ndoukou Moukoko. En présence des cadres de la direction nationale de l'enseignement de cet ordre religieux, des élèves et leurs parents. Premier responsable de l'éducation dans le secteur Ngounié-Sud de l'Alliance chrétienne, Michel Nguelet a d'abord exprimé toute sa reconnaissance non seulement à l'endroit de la hiérarchie de cette confession religieuse, mais également au gouvernement de la République, pour les actes encourageants posés au bénéfice de l'en-

seignement de l'Alliance



Photo : Moubedi Bigogo

Le pasteur-président Victor Ndoukou Moukoko accomplissant le geste de la pose de la première pierre des travaux d'extension de l'école primaire de Makombo.

chrétienne en général, et de sa circonscription en particulier. Citant certains de ces actes, il a rappelé la construction de trois

salles de classe du pré-

classes à l'école de Paris-Lébamba, neuf autres salles au Collège Sylvain Boudiongo ainsi que la dotation en outils informatiques et débroussail-

leuses. Gestes auxquels s'ajoutent l'affectation des enseignants tant au pré-primaire et primaire et secondaire, la communication et les visites permanentes. Il a, par ailleurs, indiqué que le chantier qui va s'ouvrir répond aux conclusions du synode national dont certaines réalisations immobilières dans les œuvres sociales de l'Église. Celles-ci auront aussi vocation à donner confiance, à encourager et à stimuler tant le bureau national de l'Église que la direction nationale de l'enseignement, l'Etat gabonais et les partenaires de l'éducation dont le député Hilaire Machima, qui

s'investissent ici à Lébamba dans la formation intellectuelle de la jeunesse. Comblé par toutes ces bonnes initiatives visant l'amélioration des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des apprenants, le pasteur-président de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon a, de son côté encouragé toutes ces initiatives. Aussi a-t-il remis, au nom du bureau national, une somme de 500 000 francs au pasteur-surintendant, pour la poursuite de la matérialisation du projet dont il venait de poser la première pierre.

Woleu-Ntem/Département de l'Okano/Session du Conseil départemental Le budget prévisionnel arrêté à 170 millions de francs



Photo : LBON

Les membres planchant lors de la session.



Photo : LBON

Les conseillers départementaux dont le ministre Crépin Gwodock à pied d'oeuvre lors de l'examen du budget.



Photo : LBON

Le président du Conseil départemental de l'Okano, Célestin Edzo Messale.

LBON
Libreville/Gabon

LES travaux du Conseil départemental de l'Okano, dirigé par son président, Célestin Edzo Messale, était, récemment, réuni en session ordinaire, pour examiner le budget primitif de l'année 2016. En présence du ministre délégué à la Protec-

tion de l'Environnement et des Ressources naturelles, de la Forêt et de la Mer, Crépin Gwodock et de l'ensemble des conseillers. D'entrée, le maître de céans a tenu à fixer l'assistance sur les raisons de cette rencontre dont le principal point inscrit à l'ordre du jour était le vote du budget, conformément à la législation en vigueur. S'est aussitôt

suivi l'examen de celui-ci en tenant compte des recettes prévisionnelles et de la subvention du gouvernement. Une épreuve qui s'est avérée complexe pour les conseillers départementaux de l'Okano, d'autant que plusieurs entreprises implantées dans leur région rechignent le plus souvent à s'acquitter de leurs taxes. Ce qui, comme on peut l'imaginer, réduit consi-

dérablement les recettes dans un environnement moins nanti en la matière. Ainsi, au terme de toutes les études qui intègrent aussi bien les charges en fonctionnement qu'en investissement avec, bien sûr, le souci de l'équilibrer en recettes et en dépenses, le budget prévisionnel a été arrêté à 170 millions de francs. Dans sa configuration, la plus grosse part devrait

permettre le financement de plusieurs projets sociaux dans les quatre cantons que compte le département de l'Okano, y compris le district de Sam. De l'avis de certains observateurs, ce budget paraît dérisoire pour ce département assez vaste en superficie, où les infrastructures scolaires et sanitaires sont largement en-deçà de la demande

rendue très forte par la présence de plusieurs sociétés forestières et Siat Gabon. Aussi, mission a-t-il été donnée au président du Conseil départemental et son équipe de trouver des stratégies efficaces devant permettre de recouvrer efficacement les taxes auprès des opérateurs économiques, afin d'augmenter les prochains budgets.